

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 50 (1953)
Heft: 5

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Confier à une personne compétente la direction d'un office chargé de la correspondance avec la clientèle, recevoir les commandes et donner les ordres d'expédition dans les centres de ramassage en tenant compte du désir des acheteurs, établir les factures et procéder à leur encaissement régulier.
4. S'occuper de lancer une réclame judicieuse lorsque le marché l'exige.
5. Créer une société coopérative avec parts sociales à souscrire par les apiculteurs, les sections, les fédérations ou s'aboucher avec un ou des établissements financiers en vue d'obtenir les crédits nécessaires pour réaliser ce vaste et complexe programme.

Voilà, Messieurs les délégués, les tâches économiques et financières qui nous sont dévolues et qui demandent à être exécutées si nous voulons que notre apiculture puisse continuer à vivre et à prospérer dans des conditions normales.

C'est avec ces sentiments du travail à accomplir que je formule les meilleurs vœux pour que notre Fédération conserve toujours sa vitalité et sa force afin qu'il nous soit possible de compter sur l'appui désintéressé de chacun de ses membres et je termine mon rapport en vous rappelant le proverbe : *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

P. MEUNIER.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour mai 1953

Jusqu'en ce milieu d'avril, le temps a été clément. Trop clément peut-être pensent de nombreux agriculteurs qui désirent, depuis la fonte des neiges, une bonne pluie pour laver la croûte qui recouvre les prés. Pas de nuits très froides et surtout pas de gel. Le temps magnifique de mars a fait gonfler des bourgeons et déjà aux bords des lacs, cerisiers, pruniers et poiriers sont fleuris, tandis qu'ici et là, quelques pêchers mettent leurs touches roses dans de cette belle symphonie de couleurs.

Cependant, l'épine noire commence à fleurir et sa rebuse traditionnelle semble ne pas vouloir manquer au rendez-vous. Ici et là, quelques chutes de neige ont reblanchi les pentes des monts, la température a fraîchi et la radio nous annonçait hier soir des risques de gel. Déjà quelques hirondelles sont de retour et la double note du coucou anime depuis quelques jours les environs du rucher. Malgré ces annonceurs du printemps, attention aux retours de froid toujours possibles, même en mai. Laissez sur vos colonies tout ce qui peut les tenir au chaud, même si vous avez mis les hausses, car la chaleur doit être conservée au maximum pour permettre un développement normal de la ponte et du couvain.

Par un bel après-midi, quel plaisir de se poster devant un trou de vol et de regarder nos abeilles rentrer à la ruche. Toutes, lourdement chargées de ce précieux pollen aux tons si chauds, ou le jabot gonflé de ce miel d'or nouveau, s'empressent, font diligence pour ne pas perdre une seconde. Quel stimulant pour la ponte ; aussi, mon cher débutant, est-il nécessaire de surveiller ses colonies et de ne pas laisser engorger le nid à couvain. C'est le grand moment de faire

construire de ces beaux cadres neufs et si vous ne l'avez déjà fait, profitez de cette folie du printemps pour glisser dans chacune de vos ruchées une cire que vous placerez en bordure du couvain ; 48 heures après, retournez-la et vous aurez bientôt un rayon pondu d'un montant de cadre à l'autre.

MAI, s'il est le mois des roses, du muguet, est aussi celui des essaims. Il semblerait cependant que, dans nos ruchers, leur nombre a tendance à diminuer. Est-ce le résultat d'une sélection sévère chez nos éleveurs ? Pour ma part, ayant sélectionné pendant bien long-temps et continuant à le faire, j'en viens cependant à me demander si la lutte contre l'essaimage est un bien pour la généralité des apiculteurs. Il me semble qu'en mes débuts il y avait moins de nullités dans nos ruchers. Nos colonies possédaient plus souvent de jeunes reines, et comme l'apiculteur avait souvent coutume de profiter des cellules d'essaimage pour renouveler la reine de l'essaim, il avait des majestés de un ou deux ans dans la majorité de ses ruchées. Qu'en est-il aujourd'hui ? Nos ruches n'essaient plus ou très peu, et malgré tous les cours, conférences et conseils, l'apiculteur ne pratique pas le renouvellement de ses reines. Ces dernières vivent donc dans les ruches cinq et même six ans, leurs colonies restant pendant les trois dernières années de parfaites nullités, et finissant un beau printemps par être orphelines ou bourdonneuses.

Mon cher débutant, si vous désirez un rucher prospère, pénétrez-vous de l'idée que les reines ne donnent satisfaction que deux, exceptionnellement trois ans ; que leur renouvellement est actuellement une nécessité puisqu'il n'y a plus d'essaimage ; qu'une reine de trois ans et plus ne vous donnera qu'une ruchée médiocre, incapable de faire récolte. Mais le renouvellement des reines implique des introductions et, pour un grand nombre d'apiculteurs, cette opération est pire qu'une visite chez le dentiste. Ils ne se sentent pas sûrs, pas prêts pour un tel travail, hésitent et, en fin de compte, ne font rien. De là, dans nos ruchers, toutes ces ruches médiocres, ne donnant que soucis, peines et dépenses inutiles.

Allons, mon cher débutant, et vous aussi apiculteurs hésitants, c'est en forgeant que... Mettez-vous à la tâche. Apprenez à introduire une reine dans une colonie tout comme vous avez appris à ouvrir une ruche. Il y a eu des piqûres, il y aura des échecs, c'est certain ; mais pour qu'ils soient moins cuisants, moins coûteux aussi, faites de l'élevage, ayez trois ou quatre reines de réserve et, si la première introduite a été sacrifiée, essayez la seconde, mais non sans avoir cherché de découvrir les raisons de non-réussite. Surtout, travaillez avec tranquillité, rapidité, et en utilisant le moins de fumée possible. Sachez ce que vous voulez faire et comment vous allez vous y prendre. Et bientôt, l'expérience aidant, vous aurez la grande satisfaction d'oser changer une reine sans la moindre hésitation.

En mai, le rucher réclame encore toute notre attention. On continuera à agrandir le nid à couvain en introduisant de nouveaux rayons ou cires, puis viendra le moment de la pose des hausses. Cha-

que année, de nombreux correspondants me demandent à quel moment il faut les poser. Il n'y a pas de directives précises et il n'est jamais possible de les mettre toutes en même temps. C'est le développement de la colonie, l'encombrement du corps de ruche qui doivent nous guider ainsi que l'arrivée de la récolte. Inutile d'attendre que la colonie ait tous ses rayons en bas si la miellée est là. Mieux vaut mettre la hausse sur 9 ou 10 rayons bien garnis d'abeilles et de provisions que de compléter le corps de ruche avec des rayons vides, ce qui aurait pour effet de cantonner les butineuses dans le bas au lieu de les inciter à occuper la hausse.

Les essaims éventuels seront logés uniquement sur cires sans aucun vieux rayon bâti. Il faut toujours profiter de ce merveilleux instrument qu'est l'essaim pour lui faire construire ses meubles. En une semaine, un essaim bien soigné, c'est-à-dire ayant toujours du sirop à disposition, bâtira son corps de ruche au complet. Prenez garde cependant, mon cher débutant, de ne pas lui donner au début plus de rayons qu'il n'en peut occuper ; 6 à 7 cires sont un maximum pour un bel essaim. Puis, progressivement, donnez-lui de la place, mais en évitant d'intercaler des cires parmi des rayons dont les provisions ne sont pas operculées. En le faisant, vous auriez des cadres irréguliers comme épaisseur, car l'abeille allongerait les cellules déjà construites au détriment de la cire qu'elle ne toucherait pas.

Surtout, mon cher débutant, ne lésinez pas, ne prenez pas exemple sur ces apiculteurs qui, en enruchant un essaim, lui donnent quelques gouttes de sirop et ne s'en occupent plus qu'au moment de la mise en hivernage. L'essaim est la promesse de demain, suivez-le, dorlotez-le et qui sait, s'il venait une miellée tardive, peut-être vous récompenserait-il déjà cette année de ce que vous aurez fait pour lui.

Gingins, 17 avril 1953.

M. SOAVI.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Activité en 1952 de la Commission internationale pour l'étude de la botanique apicole

Communiqué par l'*Institut fédéral du Liebefeld*. Traduit par *P. Zimmermann*

La Commission internationale pour l'étude de la botanique apicole de l'I.U.B.S. (International Union of Biological Sciences) a été créée en 1950, lors du Congrès botanique de Stockholm, sur la proposition du secrétaire général de la section botanique, M. F. Verdoorn. Son assemblée constituante eut lieu en septembre 1951 en même temps que le Congrès international d'Apiculture de Leamington Spa. C'est au cours de cette assemblée que les représentants officiels des